



Le Petit Bordier

Bulletin Municipal



Le mot du Maire



Après l'équipement scolaire réservé aux plus jeunes qui a été mis à la disposition de l'équipe enseignante en avril 2020, votre équipe municipale a décidé de concrétiser un projet qui murissait depuis 2017. Il s'agit de la maison *Ages & vie* destinée à l'accueil des séniors. Comme bien d'autres opérations similaires le retard observé dans la mise en œuvre est lié à la crise sanitaire et ses corollaires, en particulier la disponibilité des entreprises, elles-mêmes bien souvent contraintes par la disponibilité des matériaux... Vous avez sans doute pu observer que désormais les travaux avancent très vite. L'établissement devrait pouvoir accueillir ses premiers pensionnaires dans le courant du premier trimestre 2024.

Le manque de médecins dans notre pays, conséquence d'une gestion calamiteuse des politiques de santé depuis des décennies impacte sévèrement les territoires ruraux. Il est toutefois excessif d'utiliser de façon systématique le terme de « désertification médicale », nous avons, en effet, dans nos communes rurales et en particulier la nôtre, des professionnels de santé qui font un travail remarquable au service de la population. La pharmacie de notre commune est maintenant équipée d'une cabine de téléconsultation qui permet dans certaines circonstances de pallier l'absence de praticien, en particulier dans certaines pathologies les plus courantes.

En dépit d'un contexte économique défavorable, la situation financière de notre commune n'inspire pas d'inquiétude. Les excédents de fonctionnement dégagés au fil des années nous permettent de continuer à faire des investissements pour améliorer le cadre de vie de chacun, l'attractivité de notre territoire et, par conséquent, la valeur du patrimoine immobilier pour les propriétaires.

Le monde associatif participe lui aussi à la qualité de notre cadre de vie et nous avons pu constater un redémarrage spectaculaire des activités festives de nos associations, qu'elles en soient remerciées et si vous souhaitez participer à l'animation de notre village, consacrez leur un peu de votre temps et n'hésitez pas à les rejoindre...

Au nom de votre conseil municipal et des collaborateurs de la mairie, je vous souhaite à tous une agréable période estivale.

Gérard BOUDIER



TÉLÉCONSULTEZ UN MÉDECIN



Munissez-vous de
votre carte vitale
et de votre
carte bancaire



Disponible sans
rendez-vous



Prise en charge
par l'Assurance
Maladie
Tiers payant accepté
Ordonnance
délivrée si
nécessaire



Disponible
sur
votre commune

LES CAS D'USAGES COURANTS

Otite / Bouchon
d'oreille



Infection urinaire
/ Cystite

Affections
ophtalmiques
légères



Renouvellement
d'ordonnance

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Vous vous absentez?

Pour assurer le passage de la police intercommunale, remplissez le
formulaire sur le site : <https://valdesully.fr/operation-tranquillite-vacances>



Bienvenue à

GREEN PIZZ'

EAT GOOD. FEEL GOOD



Tous les vendredis
de 17h30 à 21h sur
le parking du
carrefour

Attention, l'accès au
parking est modifié
pendant
la durée du chantier



LES FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2023

BILAN FINANCIER 2022



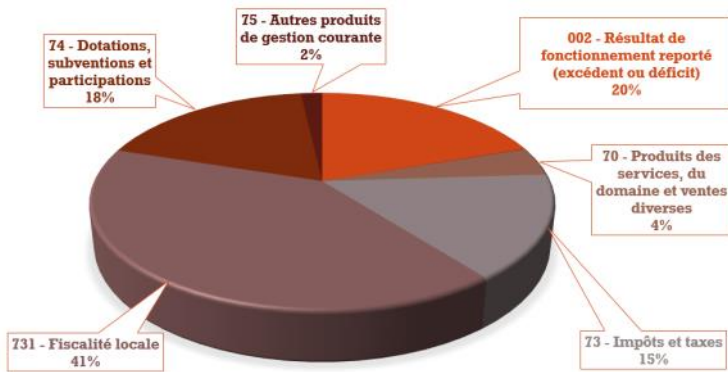
FONCTIONNEMENT		
	Recettes	Dépenses
Exercice 2022	1 371 622.01 €	1 179 012.61€
Résultat de l'exercice	192 609.40 €	
Résultat antérieur reporté	224 886.37 €	
Résultat total 2022	417 496.37 €	

INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses
Exercice 2022	479 893.75 €	342 426.73 €
Résultat de l'exercice	137 467.02 €	
Résultat antérieur reporté	356 215.83 €	
Résultat total 2022	493 682.85 €	

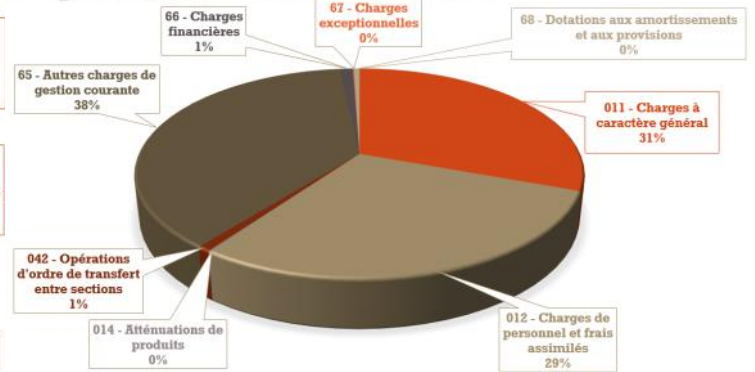


Fonctionnement: budget équilibré à 1 411 780.00 €

Recettes de Fonctionnement

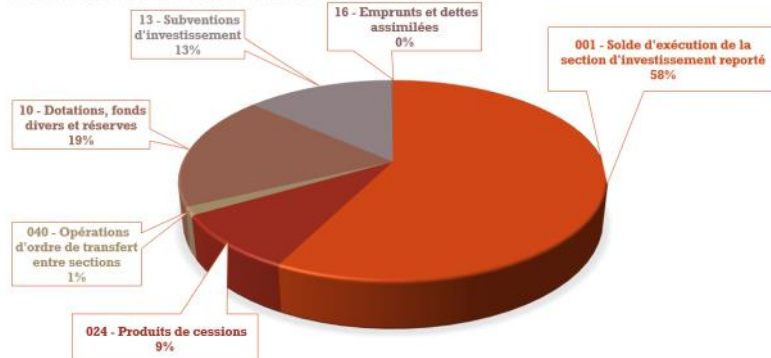


Dépenses de Fonctionnement

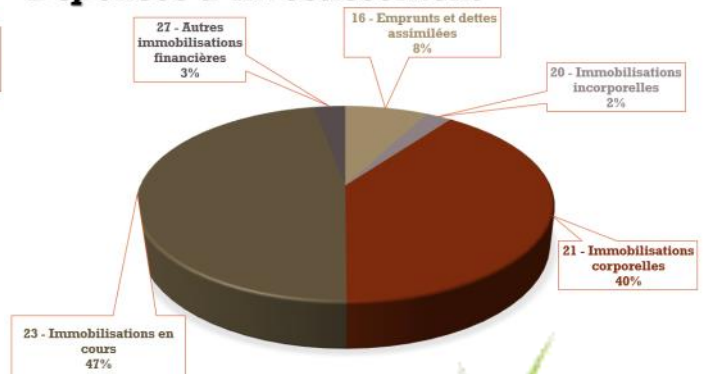


Investissement: budget équilibré à 858 500.00 €

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



DE LA COMMUNE

BUDGET EAU – ASSAINISSEMENT 2023

BILAN FINANCIER 2022

Fonctionnement

INVESTISSEMENT

	Recettes	Dépenses
Exercice 2022	386 684.44 €	383 224.85 €
Résultat de l'exercice	3 459.59 €	
Résultat antérieur reporté	115 420.95 €	
Résultat total 2022	118 880.54 €	

	Recettes	Dépenses
Exercice 2022	270 491.16 €	109 569.16 €
Résultat de l'exercice	160 921.45 €	
Résultat antérieur reporté	749 820.14 €	
Résultat total 2022	910 741.59 €	

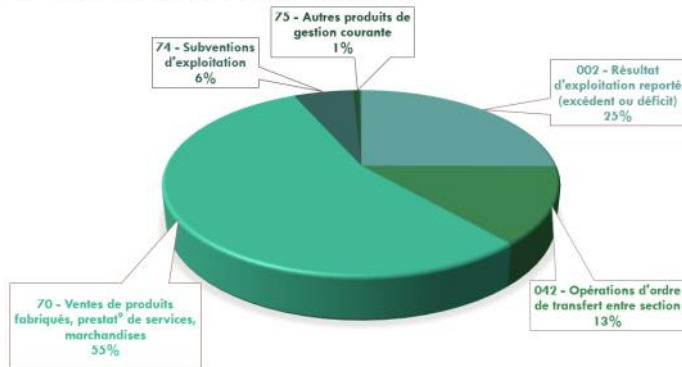
Reporté en recettes de
Fonctionnement 2023

reporté en recettes
d'investissement 2023

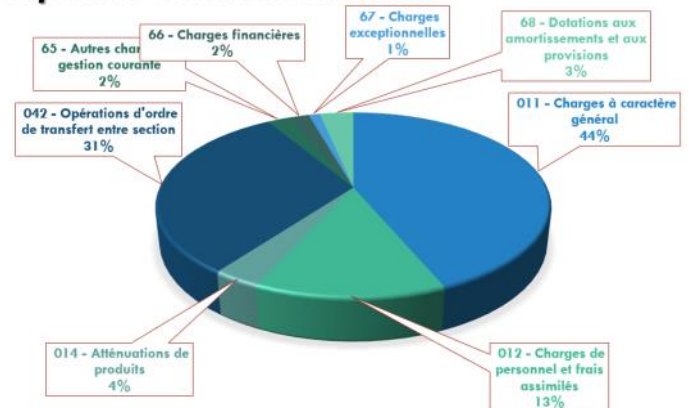


Fonctionnement: budget équilibré à 453 650.00 €

Recettes de Fonctionnement

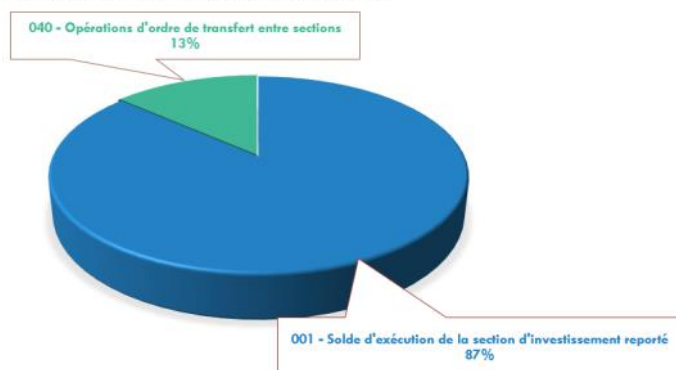


Dépenses de Fonctionnement

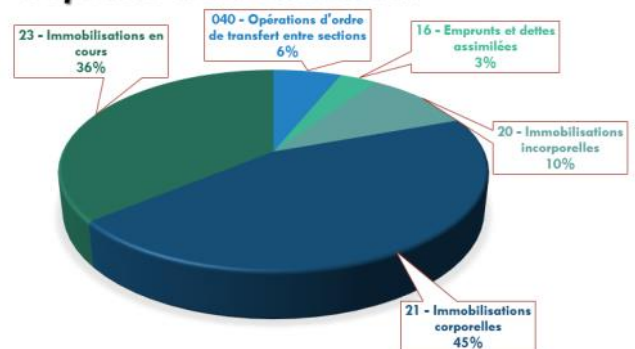


Investissement: budget équilibré à 1 053 000.00 €

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

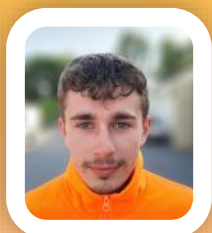


La mairie, à votre service



A l'accueil, bienvenue à Christelle, agent administratif polyvalent

Aux services techniques, 3 nouveaux agents viennent renforcer l'équipe.



Emeric, agent polyvalent
Eau et Assainissement



Guillaume, agent polyvalent
Espaces Verts



Quentin, agent polyvalent
Espaces Verts



Bienvenue également à Olivier, qui s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux



Relève des compteurs d'eau

Nos agents passeront relever les compteurs d'eau à partir de la mi-août

Pour faciliter l'accès à votre compteur, pensez à enlever les protections contre le froid et à dégager la végétation. En cas d'indisponibilité, merci de vous rapprocher des services de la mairie au 02.38.35.65.64 ou par mail eau.assainissement@mairie-lesbordes.fr



Eau potable

	2023	
Eau potable: le m ³	0,95 €	
Branchement eau potable		
Abonnement	par an	par mois
Diamètre 15	30 €	2,5 €
Diamètre 20	30 €	2,5 €
Diamètre 25	48 €	4 €
Diamètre 30	48 €	4 €
Diamètre 100	72 €	6 €

Tarifs



Assainissement collectif

	2023	
	par an	par mois
Taxe fixe	60,00 €	5,00 €
prix au m ³ consommé	1,35 €	
Raccordement	2 000,00 €	

Gouter musical

Les CCAS (centre communal d'action sociale) de Les Bordes et de Bray St Aignan ont décidé de s'unir pour organiser un après-midi festif le 1^{er} juin pour les personnes de 70 ans et plus.

Retenu en 2019, la prestation du groupe « Airs de mon temps » dont le répertoire est dédié à la chanson française nous avait enthousiasmé.

A nouveau sollicité, ils sont venus de Dammarie-Les-Lys plus nombreux encore.

Ce fut un succès, plus de 100 personnes ont répondu présents et sont venues partager un goûter animé par ce groupe talentueux qui a fait chanter nos aînés sur un répertoire musical des années 1945/1975 pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Tout le monde est reparti ravi de ce moment convivial.



Concours des maisons fleuries

Une fois encore vous avez relevé le défi et favoriser l'embellissement du village : bravo !

La Municipalité vous remercie et vous encourage à continuer, à innover et à tester !



Vous n'êtes pas sans entendre parler de la sécheresse estivale et d'un certain plan de gestion de l'eau ...Face à cette raréfaction de la ressource, adoptons les petits gestes qui comptent (récupérateur d'eau, choix des végétaux, paillage...) Nous pouvons fleurir et « rendre beau » simplement !

Le jury communal passera mi-juillet pour apprécier vos exploits, minimes soient-ils !

Pensez à vous inscrire en mairie avant le 30 juin pour le passage du jury communal début juillet !

✂

INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES POUR L'ANNEE 2023

Bulletin d'inscription à retourner à la mairie

NOM Prénom:

Adresse:

Tél: _____

mail:



SIVOM Infos / tarifs



Pour tout renseignements scolaires et périscolaires, envoyez un mail à : inscriptionsperiscolaire.sivom@gmail.com

Vente de tickets de cantine et garderie du lundi 28 Août au vendredi 1er septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h



Tarifs applicables à compter de septembre 2023:

Restaurant scolaire:

Repas enfant: 3.40 €

Repas Adulte: 6.20 €



Garderie péri-scolaire:

Quotient Familial	Tarifs
Jusqu'à 599 €	2.60 €
De 600€ à 999 €	3.00 €
À partir de 1000 €	3.40 €



Transport scolaire:

Le 1er enfant: 60 €

Les suivants: 30 €



Que l'on soit chez les grands avec Karine et Simone ou chez les petits avec Emilie et Alexandra, on s'amuse tous bien avec les divers jeux mis à disposition. Les animatrices nous proposent des jeux et des activités manuelles en tout genre.

Les enfants ont pu repartir avec des réalisations pour des occasions particulières comme Pâques. Les animatrices des grands nous ont proposé de faire des petites poules avec du papier épais. Chez les petits, des paniers et des œufs en gommettes ont été réalisés ainsi que des serres-tête lapin.

Au retour des vacances, nous avons eu la surprise de découvrir des œufs en chocolat sous le ventre des poules et dans les paniers.

Au revoir et Merci Maitresse

Libérée, délivrée, Virginie ASSERIN quitte l'école Paul Fort pour une nouvelle vie pleine de mystère ... Nous l'avons questionnée :



Votre cursus professionnel?

Licence de Mathématique puis concours de professeur des écoles à Châteauroux.

J'ai toujours voulu faire ce métier. J'ai commencé à l'école de Traînou en 1999 après des postes fractionnés je suis arrivée au poste fixe à Les Bordes. C'était en 2003 !! pile 20 ans !!

Pouvez-vous nous décrire une journée type de votre métier?

Une journée type dans l'enseignement, ça n'existe pas ! Il faut prévoir, anticiper, s'adapter pour respecter au mieux les programmes au quotidien.



Vos passions?

L'équitation (commencée il y a une quinzaine d'année), la musique (de l'orgue pendant 6 ans, quand j'étais petite) que j'ai repris plus tard avec mon fils...je fais partie d'un groupe : l'association « Com 1 Rock ».

Les qualités requises pour exercer votre métier?

La patience, l'envie de transmettre, être à l'écoute pour prendre les décisions qui s'adaptent le mieux à la situation.

Je me suis toujours sentie épanouie dans mon métier et j'ai toujours essayé de faire au mieux pour que mes élèves se sentent bien.

Un dernier petit mot sur votre établissement flambant neuf?

J'ai eu la chance de pouvoir intégrer les nouveaux locaux adaptés aux élèves de l'enseignement et j'ai apprécié la collaboration avec la municipalité dans l'élaboration du projet.

La parole à ses collègues...

Investie dans tout ce qu'elle fait

Souriante et Investie

Bienveillante, attentive et dans la communication

Très à l'écoute

A su affronter toutes les situations

Ce sont sur ces belles qualités que nous vous souhaitons Madame la professeure, une bonne continuation dans votre carrière professionnelle, sur le chemin du bonheur !!





Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !



Ages & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ». Depuis, Ages & Vie développe partout en France sa

réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR2 à 6) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible

Ages & Vie à LES BORDES

9 Rue du Château d'Eau, Ages & Vie construit deux maisons d'environ 380m² qui seront louées en colocations meublées à au moins 16 personnes âgées. La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, bénéficieront d'un accompagnement avec une présence 24h/24. Une priorité sera accordée aux habitants de la commune et à leurs ascendants.

Les colocations Ages & Vie de LES BORDES seront de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace central (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas seront préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les chambres (environ 30m²) seront composées d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ **1800 € MENSUELS** tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Le tarif est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles de chacun.

Six emplois pérennes et non délocalisables créés

Six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés, les candidats peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse : recrutement@agesetvie.com. Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Ages & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un contrat à durée indéterminé (CDI) et à temps pleins avec un planning connu à l'avance et des possibilités d'évolutions et de formations importantes.

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & vie est une 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).





Agés & Vie, domiciles partagés et services adaptés aux besoins des personnes âgées dépendantes. Dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer chez elles, peuvent rester dans leur commune et bénéficier d'un accompagnement personnalisé : aide au lever, au coucher, toilette, ménage, linge, animation, et repas.



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Lundi 18 septembre à 19h

À la salle polyvalente, rue du château d'eau

Pour Toute demande de renseignement :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

www.agesetvie.com





Bienvenue à :

Alice TACCON
 Mohammed EL HAJJI
 Raphaël FRANZETTI
 Louis PIMPARET
 Loan WANNY
 Margot COQUIS
 Heather KARL



Ils nous ont quittés

Jeannine BRASSEUR, née GALÈS

Jean-Claude DUBÉ

Jacky COUDRÉ

Henri MORILLON

Horacio GONCALVES

Christian CHAILLY

Christian LE GALL

Denise PICHON, née GUERSONNIER

Gisèle POMMIER, née JARRY

Jacques BEAUVOIS

Jeannine ASSELIN, née TARDIF

Guy NAUDINET



Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, mettant fin à la guerre, a suscité une forte assistance cette année.

Une cérémonie qui a rencontré un véritable succès devant le Monument aux morts où s'est recueilli un public attentif aux discours officiels et au chant de la Marseillaise interprétée par les élèves de l'école Paul Fort.



Le saviez-vous ?

« Le Bleuet de France, fleur de mémoire et de solidarité, est né en 1918 de la volonté de deux infirmières de l'Institut National des Invalides de venir en aide aux soldats blessés durant la Grande Guerre »

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

Un dispositif de veille et d'alerte est instauré dans notre commune du 1^{er} juin au 15 septembre avec le plan canicule.

Les coordonnées des personnes fragiles figurant sur un registre dédié, permet aux services sociaux et sanitaires d'intervenir en cas de canicule mais aussi grand froid et inondation.

L'inscription proposée est facultative mais conseillée aux personnes suivantes :

- adultes handicapées, en invalidité ;
- personnes âgées de 65 ans et plus ;
- personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

L'inscription peut se faire par la personne elle-même, son représentant légal ou avec l'accord de l'intéressé par un tiers,

sur un simple appel téléphonique au CCAS communal au 02 38 35 51 02. Les membres du CCAS se tiennent à la disposition des personnes désirant des renseignements ou de l'aide concernant leur inscription.

PRÉFÈTE DU LOIRET
Liberté
Égalité
Fraternité

Vigilance SÉCHERESSE

Les rivières et les nappes souterraines sont fragiles au sortir de l'hiver. Afin d'éviter des restrictions cet été, chacun est appelé à une conduite économe dès maintenant.

Tous ensemble, économisons l'eau !

 Limiter le lavage des façades, toitures, terrasses, voies et trottoirs et véhicules.	 Limiter le remplissage des étangs, plans d'eau et biefs de moulin.	 Limiter l'arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardins, plantes en pots pendant les heures les plus chaudes.
 Limiter le remplissage des piscines privées.	 Limiter le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert.	 Limiter l'arrosage des terrains de sport, les stades, golf et espaces verts entre 8h et 20h.
 Adapter les quantités d'eau aux besoins des cultures agricoles.	 Veiller à un usage économe de l'eau à usage industriel.	 Réparer les fuites d'eau, veillez à bien fermer les robinets d'eau.

L'arrêté préfectoral est disponible dans chaque mairie du département et sur www.loiret.gouv.fr

L'état des ressources en eau en sortie d'hiver justifie d'économiser l'eau dès maintenant.

Comme sur la majeure partie du territoire français, les précipitations hivernales ont été insuffisantes et n'ont pas permis une recharge satisfaisante des nappes souterraines ainsi qu'une reprise importante des écoulements des rivières. Au sortir de l'hiver, de nombreuses nappes souterraines ou cours d'eau présentent des déficits significatifs comparativement aux normales de saison.

Comme l'an passé, un dispositif de vigilance est donc activé dans le Loiret. Il consiste à qualifier l'état des cours d'eau et nappes souterraines au sortir de l'hiver, pour sensibiliser l'ensemble des usagers à l'état de la ressource avant le printemps et l'été. Ainsi, les seuils de vigilance ont été franchis sur plusieurs zones d'alerte sécheresse du département du Loiret.

L'état de vigilance n'engendre pas de restrictions des usages. Il fait appel au civisme de l'ensemble des usagers de l'eau et a pour objectif de les sensibiliser aux règles de bon usage d'économie d'eau afin d'éviter ou de retarder la mise en œuvre de restrictions, comme cela a été le cas les années précédentes.

Plus d'informations sur le site de la préfecture: <http://www.loiret.gouv.fr/>

Lien vers la carte interactive « sécheresse » : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=01f97add-7e35-4d4e-a55c-947d955a4e47&extent=163760,6006682,350447,6167168>



Nuisances sonores et troubles du voisinage

Rappel des règles

Quels bruits du jardin sont réglementés ?

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...).

Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peut faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales. Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

L'arrêté municipal du 1er juillet 1999 définit les horaires pendant lesquelles les travaux bruyants peuvent être effectués sur le territoire communal:

- ♦ les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h
- ♦ les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h
- ♦ les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

Le tri de vos déchets



Emballages

Je trie mes emballages parce qu'ils se recyclent !



Verre

Je trie mon verre parce qu'il se recycle à l'infini !

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre



BON À SAVOIR !

Il n'est pas obligatoire de les nettoyer
Il suffit de bien les vider pour qu'ils soient recyclés

Papier

Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, livres, cahiers, blocs-notes, et autres papiers.



Les bons réflexes

- Les cartons de grande taille vont à la déchèterie !
- Inutile de laver les emballages
- Pas de dépôt au sol

Un doute sur le tri de vos déchets ?

Rendez-vous sur :
sictom-chateauneuf.fr

Avec son moteur de recherche dédié au tri ainsi qu'une carte des emplacements des points d'apports volontaires.



Le saviez-vous ?

Le verre, les journaux et magazines, les emballages et les cartons des déchèteries sont regroupés sur le centre de tri situés à Saran, avant d'être transportés chez les repreneurs en filière de recyclage.

Les ordures ménagères résiduelles sont massifiées au centre de transfert du SYCTOM de Gien et Châteauneuf-sur-Loire à Bray-Saint-Aignan avant d'être transportés par le syndicat à l'installation d'Arrabloy.

Vos déchèteries

Le syndicat possède un réseau de dix déchèteries ouvertes à l'ensemble des usagers de son territoire et sans limitation d'accès.

Horaires des déchèteries :

Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau
Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h-12h et 13h-17h,
Lundi et jeudi : 13h-17h

Lorris, Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire
Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h-12h et 13h-17h
Jeudi : 13h-17h

Ouzouer /s Bellegarde, Bray-Saint-Aignan, Vienne-en-Val, Vitry-aux-Loges
Mardi, samedi : 9h-12h et 13h-17h
Mercredi :
Du 1^{er} avril au 31 octobre : 13h-17h
Du 1^{er} novembre au 31 mars : la déchèterie est fermée
Vendredi : 13h00 - 17h00

Cerdon
Mardi, samedi : 9h-12h et 13h-17h
Vendredi : 13h-17h

Les jours fériés, toutes les déchèteries sont fermées.

Toutes les déchèteries sont accessibles aux professionnels et associations uniquement du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture. L'accès est libre pour les dépôts de cartons, ferrailles, déchets végétaux, bois, tout-venant pour un volume inférieur à 2 m³ par jour. Pour les dépôts de gravats et tout dépôt compris entre 2 et 4 m³ par jour, vous devez demander une carte d'accès auprès du SYCTOM.

Le syndicat organise également des collectes exceptionnelles de souches et pneus au sein de ses déchèteries (Plus d'informations sur Collectes exceptionnelles de souches et de pneus (sictom-chateauneuf.fr))

LE RECYCLAGE



Métaux
BCR Sully-sur-Loire



Ameublement
Eco-mobilier



Pneumatiques
Aliapur



Radiographies
Argentia pour valorisation matière



Bois
BCR Sully-sur-Loire



Cartons
BCR Sully-sur-Loire



Piles et accumulateurs
Corepile



Batteries
BCR Sully-sur-Loire



DEE
Ecologic



Cartouches et encre
Collector



Opération: **NETTOYONS NOTRE COMMUNE**



Prévoir des chaussures adaptées
Gilets, gants et matériels fournis
avec le soutien du



**Petits et Grands
VENEZ NOMBREUX**

Rendez-vous

DIMANCHE 9 juillet 2023

à 8h30



Espace « Cérémonies » (derrière la mairie)

Accès et stationnement par le portail en face de l'église

Café d'accueil et Apéritif offerts par la municipalité

Infos et renseignements au 02.38.35.51.02 ou mairie@mairie-lesbordes.fr

Les associations nous communiquent...



FAMILLES RURALES

Le vestiaire de Familles Rurales, vous accueille au 15 rue de la Mairie, le vendredi matin de 9h à 11h et l'après-midi de 16h à 18h, en alternance.

Le planning est affiché sur la porte du local.



«Pêle-mêle» est ouvert le mardi après-midi à partir de 14h dans une ambiance chaleureuse et amicale. Club de travaux manuels : (Killing, pliages de livres, déco pour différentes manifestations, etc....) Si vous avez une passion, venez nous rejoindre et nous la faire partager.

Ferme pendant les vacances scolaires. Réouverture le 5 septembre 2023

Prochaines rencontres:

Thé dansant l'après-midi : dimanche 18 juin 2023

Cabaret « Voulez-vous » à Ingré : 24 septembre 2023

Exposition de travaux manuels et gastronomiques : 12 novembre 2023

Vous pouvez bénéficier d'une formation informatique animée par les animateurs et une bénévole .

Gratuite la première séance, ensuite il faut s'acquitter de l'adhésion de Familles rurales de 26 euros pour l'année.

Pour tout renseignement et inscriptions : asso.les-bordes@famillesrurales.org

Présidente: **Nicole Maréchal** : 06.63.66.05.35

Secrétaire: **Evelyne Moreau** : 06.61.05.98.04

Trésorière: **Linda Gondry** : 06.68.80.00.52



Le SLBB est motivé !!!

Le club de *Sully Les Bordes Badminton* est jeune mais plein d'entrain. Au cours de cette première année d'existence, il compte près de 150 licenciés dont presque la moitié sont des jeunes. La Communauté de Communes du Val de Sully est largement représentée avec 111 citoyens. De plus, chaque joueur peut ainsi bénéficier des entraînements encadrés par notre salarié Kévin Gasquez et dispose de multiples créneaux répartis toute la semaine sur les gymnases Des Bordes et de Sully sur Loire.

En plus des joueurs loisirs, des compétiteurs du SLBB se sont inscrits sur environ 80 compétitions depuis le début de la saison. 52 titres en individuel ont été remportés toutes séries confondues.

Le club s'est également engagé en équipe sur plusieurs divisions pour participer aux rencontres d'interclubs. Les équipes dépensent leur énergie pour représenter le club au niveau départemental et régional. C'est ainsi que ce dernier compte à son actif 6 équipes d'interclubs.

L'équipe 1 en Régionale 2 et l'équipe 2 en Départementale 1 se sont brillamment hissées à la 1ère place de leur catégorie, ce qui leur permettra d'évoluer l'année prochaine respectivement en Régionale 1 et 3.

L'équipe 3 a évolué en Départementale 2 cette saison et se place en troisième position de sa poule. Cela lui permet de conserver sa place dans cette même division pour l'année prochaine.

Les deux équipes en Départementale 3 se classent 1ère et dernière de leur poule. Pour l'équipe victorieuse, la 1ère place aux play-off (qui seront joués prochainement) sera la clé pour viser la montée en Départementale 2. L'équipe en Départementale 4 quant à elle s'arrête en quart de finale et se maintient dans sa division.

En plus des déplacements dans les autres clubs, le SLBB a lui aussi organisé 5 rencontres d'interclubs à domicile. Ces événements regroupent un nombre important de joueurs.

Une Nuit du Bad a aussi été organisée. Il s'agit d'une forme de compétition par équipe ouverte à tous, amis, famille, enfant, ... où nous jouons dans le noir sous les lampes UV, c'est une soirée pleine de bonheur, de rencontre et de partage, à l'image du club que nous continuons de développer..

Et enfin, nous avons eu la chance de pouvoir organiser 4 manifestations officielles cette saison, voici quelques chiffres:

- Le Premier Tournoi du SLB (10/11 décembre) Sur 3 tableaux différents, simple double et mixte. Ce sont 234 joueurs de 54 clubs différents qui ont joué 750 matchs sur le week-end au gymnase de Sully/Loire.
- Le Premier Mixte Nocturne (10 février)
- Un rassemblement de 88 joueurs de 24 clubs sur 212 matchs en une seule soirée.
- Le Premier Tournoi National du SLB (29-30 avril et 1er mai) C'est la plus grande manifestation de notre club avec 370 joueurs de 92 clubs sur 3 tableaux différents: simple, double et mixte. Au total, ce sont 416 matchs qui se sont joués à la fois sur le gymnase de Sully sur Loire et celui Des Bordes pendant 3 jours avec des tableaux ouverts jusqu'à N1.
- Le Deuxième Mixte Nocturne : il aura lieu le 30 juin prochain au gymnase Des Bordes et sera également ouvert jusqu'aux classements N1. Les inscriptions sont actuellement ouvertes.



Enfin, c'est grâce au dévouement et à l'implication de tous nos bénévoles que le SLBB continue d'évoluer. Nous remercions chacun, sur chaque manifestation, de donner le meilleur de soi même pour mener à bien ces missions et promouvoir notre belle discipline. Tous ces événements sont le fruit d'une convivialité, de partage et d'une union qui se construit au sein du SLBB.

Allez le SLBB !!

slbb45.contact@gmail.com

sullylesbordesbadminton.fr





N'hésitez pas à suivre nos actualités sur notre page Facebook: [Comité des fêtes Les Bordes](#)



La visite du Pape était attendue aux Bordes. En effet, nous avons fait salle comble le samedi 25 mars, pour une soirée théâtrale avec l'Amicale de Saint-Père-sur-Loire qui nous présentait leur dernière pièce « En attendant le Pape ». Rires et bonne humeur assurés. Merci la troupe.



Le samedi 22 avril le Comité des Fêtes vous proposait une soirée moules/frites. Près de 200 personnes ont répondu présent pour un repas du ch'Nord à l'odeur de bord de mer. Yoann le DJ a su maintenir, sur la piste de la salle polyvalente, une ambiance de folie jusque tôt le dimanche matin.

Et maintenant toutes et tous à vos agendas pour la suite de la saison :

**SAMEDI
24 JUIN
2023**

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

Comité des fêtes
LES BORDES

SALLE POLYVALENTE
LES BORDES
À PARTIR DE 18H

Jeudi 13 juillet:
Feu d'artifice et
bal



Samedi 25 novembre
Soirée dansante



Dimanche 27
Août



Dimanche 31 décembre*



*sous réserve car nous avons beaucoup de mal à trouver un orchestre pour assurer l'ambiance de cette soirée.



DETENTE ET SOURIRE sports pour tous Les Bordes

Tél : 02.38.35.56.56

Mail : detente.et.sourire45@gmail.com

Site internet: <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

L'association "Détente et Sourire" est en passe de disparaître.

Une association ne peut pas fonctionner sans que quelques personnes s'investissent pour son fonctionnement.

Faute de pouvoir recruter, dans notre association, le bureau est réduit au strict minimum, à savoir, une trésorière, une secrétaire et un président.

Ces quelques personnes tiennent à bout de bras l'association depuis maintenant plus de deux décennies pour la trésorière et le président.

La bonne volonté du bureau actuel a permis jusqu'ici de pouvoir fonctionner, mais cet investissement personnel ne peut pas durer " Ad vitam aeternam".

Comme signifié lors de l'assemblée générale du 17 Octobre 2022, s'il n'y a pas de nouvelle équipe constituée, il n'y aura pas de reprise des cours en septembre 2023.

Nous sommes prêts à épauler une nouvelle équipe et l'accompagner le temps nécessaire.

Le bureau actuel va assurer le fonctionnement jusqu'à fin Juin 2023.

L'association sera alors mise en sommeil jusqu'à fin Juin 2024 dans un premier temps et ensuite à l'arrêt si la constitution d'une nouvelle équipe ne peut être effectuée.

Nous espérons sincèrement que ce message d'urgence puisse éveiller quelques consciences.



Une offre découverte est proposée par le CSM SULLY

Le court extérieur des Bordes dépendant de la Section Tennis Sully sur Loire. Du 1er Mars au 31 Août de cette année tout licencié FFT peut bénéficier de l'accès aux courts extérieurs de Sully et des Bordes pour un montant de 60€ avec une caution demandée de 40€, le badge étant obligatoire pour l'entrée sur les courts.

La réservation des courts peut se faire sur le site TEN'UP. Pour toute information se renseigner auprès du CSM Sully - csms.tennis@gmail.com ou joindre la personne qui fait la liaison Les Bordes/CSM SULLY au 0613698482. L'obtention du badge se fera auprès du Bureau du CSM Tennis

Stade Lionel Jourdain - SULLY S/LOIRE





Se distraire,

S'émouvoir,

S'émerveiller,

S'interroger...

Il y a plein de bonnes raisons pour aller au spectacle !

« LA JOURNÉE DES MOMES »

24 septembre 2023

Toute une journée de spectacles destinée aux enfants Le matin pour les petits
L'après-midi 2 spectacles à partir de 5 ans



11h Cie Axé cirque: Orléans

"Fée des bulles" 25mn (de 0 à 3 ans)

Un spectacle visuel et coloré adapté à la petite enfance tout en féerie, cirque, musiques et bulles en tout genre !

<https://www.axe-cirque.fr/>



15h Cie Etinc elles : Orléans

"Odyssée" 45 mn (à partir de 3 ans)

Danses, Chants et acrobaties

Laissez-vous guider par son équipage pour découvrir des escales de rêve.

Les costumes colorés, les rythmes musicaux, les créations chorégraphiques, acrobatiques et artistiques vont vous transporter tout autour du monde.

Dépaysement assuré tout au long du spectacle. <https://etinc-elles.fr/odysee/>

16h30 Cie DU TREPIED :



« TROIS partition pour cordes en La majeur » - 40min

TROIS - partition pour cordes en La majeur met en scène acrobaties aériennes et compositions originales.

Les spectateurs sont immergés dans une bulle, bercés par les chants et musiques aux influences métissées des trois femmes. Les cordes, les boîtes, tout est prétexte au jeu, musical ou théâtral.

Au fil du spectacle, des liens se tissent, des cordes se tressent au gré de tableaux poétiques, drôles et touchants...

<https://www.compagniedutrepied.com/>



« SPECTACLE DE CIRQUE »
15 octobre 2023
16h

Cie Majordome - Val Revermont(01)

« **A tiroirs ouverts** » - 60min Clown, jonglage, rythme

Une scène qui symbolise un intérieur exigu, quelques planches, une table, des tabourets. Des balles, tantôt objets de jonglage, compagnons de jeu et personnages imaginaires, peuplent chaque recoin du mobilier...

Un homme seul, un brin cabot, se prend les pieds dans les plis de la vie, tombe et se relève...tombe et se relève.

Il nous ouvre peu à peu les tiroirs de son monde intérieur pour nous laisser entendre le bruit de dedans.

Derrière ce spectacle jonglé et burlesque, drôle et touchant, d'une haute technicité, se cache une solitude qui va se dévoiler au fur et à mesure des défis et exploits traversés. Jouer pour survivre, s'inventer un ailleurs.

« L'homme [...] n'est tout à fait homme que là où il joue »

Friedrich von Schiller

<http://www.compagniemajordome.com/spectacle/>





La prochaine manifestation de notre club est le samedi 17 juin. Un petit rendez-vous pour clôturer l'année et profiter d'une dernière soirée (ouverte à tous) avec notre animatrice Antonella qui va prendre sa retraite fin juin.

En février, nous avons reçu Grégory Danvoie, un chorégraphe belge qui a animé notre workshop. Ce fut une journée très agréable, conviviale avec de nombreuses danses.

Et en retour quelques danseuses sont allées en Belgique dans son club pour un workshop et fêter ses 30 ans.

Pour la rentrée prochaine, nous reprendrons le mardi 12 septembre 2023 à partir de 19 h, les cours seront assurés par 2 nouvelles animatrices Audrey et Patricia.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et danser avec nous.

Nous souhaitons à tous de passer un bel été..



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Facebook : cowbordes45

Fabienne : 06.73.84.67.15



Au revoir Président!

« Le temps de ma retraite sportive est arrivé. Le sud-ouest m'attend pour ma dernière ligne droite.

Je sais pouvoir compter sur vous toutes et tous pour poursuivre l'excellent travail que les équipes successives ont réalisé depuis 2011 pour le bien du *RC Bouzy Les Bordes* et avant pour le *Bouzy Athlétique Club* que j'ai été fier de diriger et de représenter.

Le bureau actuel et moi-même devons dès à présent nous tourner vers l'avenir pour que cette belle aventure sportive perdure.

C'est pourquoi nous recherchons pour la prochaine saison, certes, un nouveau Président, mais aussi de nouveaux bénévoles souhaitant s'impliquer en fonction de leurs disponibilités dans la vie de ce club qui nous tient tant à cœur et ce pour le plus grand plaisir de nos petits et grands footballeurs.

Encadrer, éduquer, donner un peu de son temps, c'est permettre à l'autre de s'épanouir. Le football c'est aussi une école de vie.

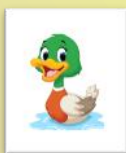
Si vous êtes intéressés par ce nouveau challenge, je me tiens, ainsi que les membres du bureau à votre disposition pour vous rencontrer et en discuter. En effet je serai encore présent une année au sein du RC. Bouzy Les Bordes pour transmettre dans les meilleures conditions, le relais à la nouvelle équipe dirigeante.

Merci à toutes et à tous pour toutes ces belles années passées à vos côtés. Je vous en serai toujours redevable.

Vive et allez le RCBB.

Sportivement.

Franck CANACOS, dit « Canard »



RANDONNEE DU BRAME

ORGANISEE PAR LES SAPEURS-POMPIERS LES BORDES



DIMANCHE 8 OCTOBRE

après accords de la Préfecture et ONF

5 KM
10 KM
15 KM

Gratuit pour les moins de 7 ans

Départs en forêt d'Orléans - Route de Lorris
Lieu dit « Les 6 Poteaux » Les Bordes (45460)
de 7H30 à 10H30

POUR TOUTE INFORMATION

06 30 31 12 47



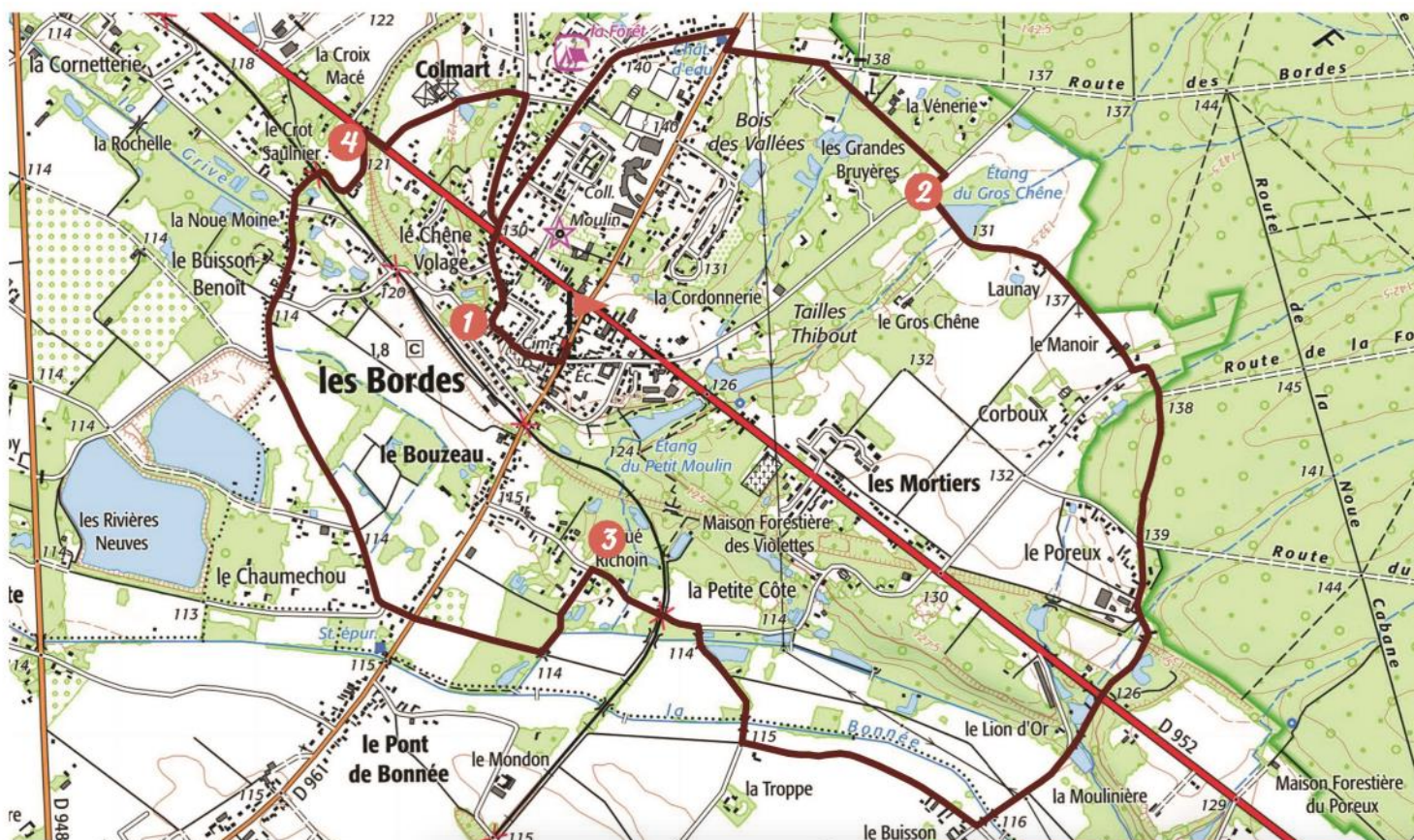
Un grand merci à Alain DEPARDAY représentant la société **Integrity Informatique** qui a offert un ordinateur aux pompiers de la caserne des Bordes



Les chemins de randonnée

PR du grand tour des Bordes K4 :

durée : 3h 00 - longueur : 10 km



Votre itinéraire

- 🚩 Parking : espace Bucy. Départ : mairie. Prendre à gauche la D 961 puis emprunter à droite la rue de l'Eglise.
- 1** A la croix du Chêne Volage, monter à droite vers la D 952. La traverser puis poursuivre tout droit le chemin sur 1 000 m et atteindre la D 961. La longer sur la droite sur 20 m puis tourner à gauche. Arrivé à la patte d'oie, prendre le chemin de droite sur 500 m puis tourner de nouveau à droite puis aussitôt à gauche.
 - 2** Passer devant la croix. Au croisement, emprunter le chemin de gauche qui forme une courbe et entrer en forêt. Suivre la route du Poreux jusqu'à la D 952. La traverser et prendre le chemin en face jusqu'au Buisson. Tourner à droite puis après 700 m, prendre de nouveau à droite. Arrivé au croisement, emprunter la route à gauche et traverser la voie ferrée. Descendre vers le Gué Richoin.
 - 3** Tourner à gauche rue Buchotte puis 100 m plus loin, continuer sur la droite le chemin de terre. Au bout de 100 m, tourner ensuite à gauche dans les bois pour rejoindre la D961. La traverser et continuer le chemin sur 1 300 m jusqu'à la voie ferrée.
 - 4** Suivre le chemin obliquant vers la droite et arriver à la D 952. La traverser et la longer sur quelques mètres puis tourner à gauche à la rue de Mizalin. Au croisement, prendre à droite la rue Colmart puis traverser de nouveau la D 952 et reprendre le même chemin qu'à l'aller.



Plus d'infos sur le site

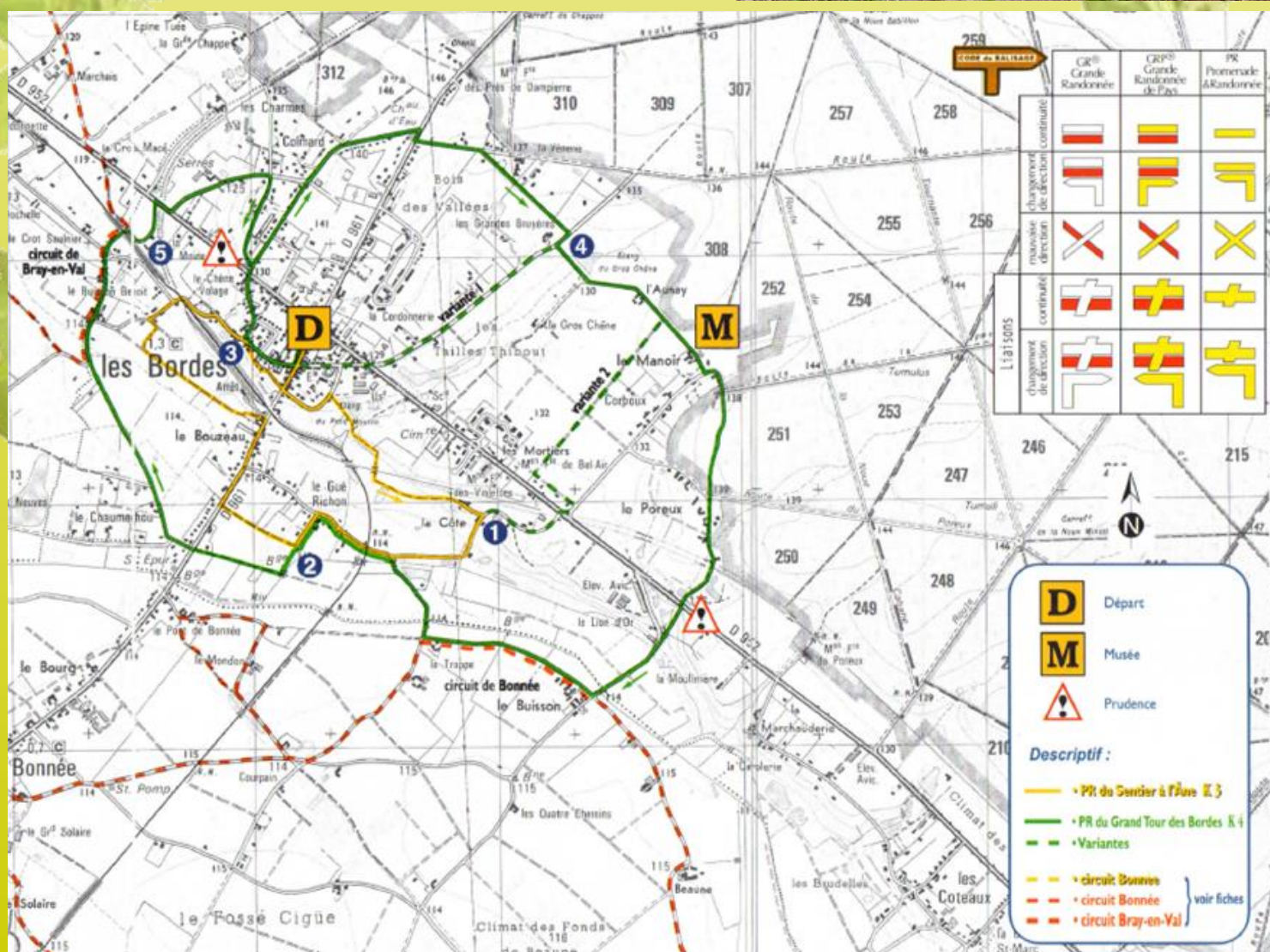
<https://www.tourisme-valdesully.fr>



PR du sentier à l'âne K3 :

durée : 1 h 00 - longueur : 4 km

Face à la mairie, prendre à gauche la D 961 vers Sully, puis emprunter à gauche la rue du Petit Moulin jusqu'à la rue du Lavoir. A droite vers l'étang, suivre le sentier à l'âne, passer en dessous de l'ancien pont de chemin de fer. A gauche, suivre jusqu'à la Petite Côte, prendre à droite (1) et descendre vers le Gué Richoin. Tourner à gauche rue Buchotte puis 100 m plus loin (2), tourner à droite pour rejoindre la D 961. La remonter sur la droite, et avant la voie de chemin de fer, prendre à gauche le chemin de terre de la Petite Houche puis tourner à droite. Passer à nouveau la voie ferrée. Suivre la rue du Buisson Benoît à droite. Après la croisée des chemins, emprunter à droite (3) le chemin passant derrière l'église. Rejoindre la D 961 et à gauche le point de départ.



Cinéma de plein air

CINÉMA DE PLEIN AIR

Le vendredi 28/07/2023
à 22:00

Rendez-vous sur le terrain de sport
derrière la salle polyvalente

Dans le cadre de la saison culturelle, la
Communauté de Communes Val de Sully
organise une séance Cinéma de plein air

Film : La fine fleur

"Eve Vernet a été la plus grande créatrice de roses. Aujourd'hui, elle est au bord de la faillite, sur le point d'être rachetée par un concurrent puissant. Véra, sa fidèle secrétaire, croit trouver une solution en engageant trois employés en insertion sans aucune compétence horticole..."

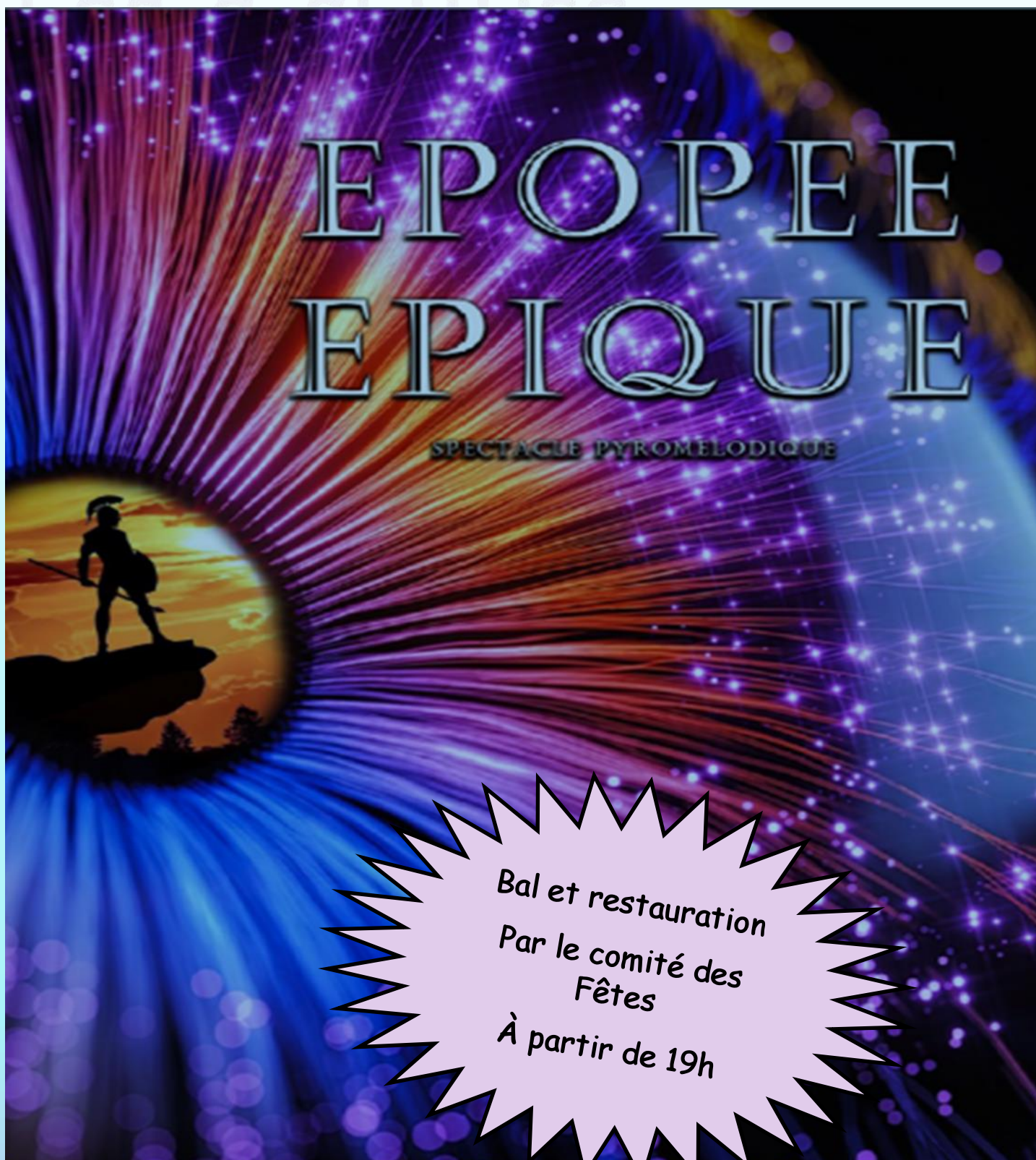
Tarifs: Gratuit



Les autres séances de l'été

Vendredi 7 juillet	Cerdon Salle polyvalente	L'école buissonnière
Vendredi 14 juillet	Saint-Aignan-le-Jaillard Près de la salle polyvalente	Hors norme
Vendredi 4 août	Villemurlin Aire des Farnaults	Le prince oublié

Feu d'artifice



JEUDI 13 Juillet 2023

Au stade de Foot à 23h00

Au stade de Foot à 23h00



A vos agendas!

JUIN

- Dimanche 18 **Thé dansant**, par Familles Rurales
 Samedi 24 **Fête de la musique**, par le Comité des Fêtes

JUILLET

- Dimanche 9 Opération « **Nettoyons notre commune** »
 Jeudi 13 **Fête nationale**, par le comité des fêtes et la mairie
 Vendredi 28 Cinéma de plein air « **La Fine Fleur** »

AOÛT

- Dimanche 27 **Vide grenier**, par le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- Dimanche 24 **La journée des Mômes**, par la Gare 126

OCTOBRE

- Samedi 7 **Repas dansant**, par les aînés dynamiques
 Dimanche 8 **Rando du Brame**, par l'amicale des sapeurs Pompiers
 Dimanche 15 **Spectacle de cirque**, par la Gare 126

NOVEMBRE

- Dimanche 12 **Exposition Travaux manuels et gastronomie**, par Familles Rurales
 Samedi 18 **Soirée Moules Frites**, par le RCBB
 Samedi 25 **Soirée Beaujolais**, par le comité des Fêtes

DECEMBRE

- Dimanche 16 **Repas dansant**, par les Aînés dynamiques
 Dimanche 31 **Réveillon de la Saint Sylvestre**, par le Comité des Fêtes

La popotte des Bordiers !

« La tarte aux fraises revisitée d'Armelle »

Ingrédients : (pour 6 personnes)

- 250g de gâteaux secs (spéculos, petits-beurre...)
- 50/60g de beurre mou
- 250g de mascarpone
- 100g de fromage blanc
- 80g de sucre glace
- 2 sachets de sucre vanillé + 1 jus de citron
- 500g de fraises



Mixer (pas trop) au robot les gâteaux et mélanger avec le beurre ramolli.
 Etaler dans un plat à ouverture sur papier sulfurisé



Faire monter le mascarpone avec le fromage frais, sucre glace, sucre vanillé et citron
 Mettre ce mélange sur le gâteau et placer les fraises coupées en deux
 Bien laisser plusieurs heures au frigo avant de démouler.

"Verrines de Radis" - Apéro Express !

Ingrédients : (pour 6 verrines)

- Une botte de radis
- Fromage frais type Chavroux, Madame Loic, Saint-Moret
- Poivre, une pincée d'épices (Cumin ou Paprika ou Curry)
- Herbes aromatiques (Ciboulette, Persil, Basilic...)



Enlever les feuilles de radis, les nettoyer.
 Hacher les radis grossièrement et bien les sécher (pour éviter que la préparation soit trop liquide)
 Mélanger avec le fromage frais les radis mixés, les épices, le poivre et herbes.
 Répartir dans les verrines et mettre au frais.
 Servir avec des gressins.



Horaires Mairie

Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi
 Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi
 Téléphone : 02.38.35.51.02—mairie-lesbordes.fr

La Mairie sera fermée les samedis matins entre le 14 juillet et le 15 Aout

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723
 Photographie de la couverture : fleurs de tournesol